

ICNE À PAYER : LES INTÉRÊTS COURUS NON ÉCHUS À PAYER SUR EMPRUNTS ET DETTES

OBJET :

L'objet de la fiche pratique est de préciser le mode opératoire de comptabilisation des intérêts courus non échus à payer dans Hélios.

La comptabilisation d'ICNE constitue un rattachement de charges à l'exercice.

CONTEXTE :

Les opérations de rattachement des charges ICNE à payer sont retracées comme des opérations de rattachement de charges classiques en M4, M14, M21, M22, M31, M52, M57, M61 et en M71. Le compte de « tiers » de prise en charge du mandat est le compte 1688 concerné.

Dans l'instruction M832, les opérations de rattachement des ICNE sont des opérations d'ordre budgétaire.

POINTS DE VIGILANCE :

- Attention aux typages des pièces ;
- Attention au choix de l'exercice comptable lors de l'enregistrement des écritures : constatation en N et contre-passation en N+1.

TYPAGE DES FLUX :

A. En M4, M14, M21, M22, M31, M52, M57, M61 et M71 (opérations d'ordre semi-budgétaires)

Le rattachement et la contre-passation des ICNE à payer sur emprunts et dettes s'effectuent selon les mêmes modalités que les autres charges à payer, toutefois :

- le compte de tiers de prise en charge du mandat de rattachement (et du mandat d'annulation de contre-passation) est un compte 1688x et non un compte de rattachement de la classe 4 ;
- le compte budgétaire de prise en charge du mandat est un compte dédié (c/66112) et non le compte sur lequel seront effectivement payées les charges; en M22 et M31, le compte 6611 est utilisé ;



MISSION DE DÉPLOIEMENT DE LA DÉMATÉRIALISATION

20/10/2022

Fiches Métier : ICNE à payer

- les prévisions sur l'article 66112 peuvent être négatives et le solde de ce compte est alors créditeur en balance de sortie ;
- la constatation en N est comptabilisée par un mandat au nom du comptable ;
- la contre-passation en N+1 par un mandat d'annulation.

A-1. Constatation des ICNE N

- Attention au choix de l'exercice de comptabilisation.
- Prise en charge d'un mandat typé « mandat de rattachement » au compte 66112, nature « emprunt ».

Le flux PES V2 :

Mandat :

	TRIPLET			Nature	Mode de règlement	Fonction	Opération	Tiers
	Type de Bord	Type de pce	Nature de pce					
	01	10	04	66112 (6611 en M22 et M31)	08 ou 11	À valoriser (sauf en M22 et M31)	Ne pas renseigner	Collectivité (ex : 23/09 commune) ou 20/07 trésorerie

Points d'attention :

- Valoriser le bloc « liensIdent » avec le numéro d'emprunt, sauf en cas d'émission d'un mandat unique regroupant tous les emprunts.
- DGP à 1 (non) ou absence de DGP sur un mandat d'ICNE à payer.

A-2. Contre-passation des ICNE N en N+1

- Attention au choix de l'exercice de comptabilisation qui doit être N+1.
- À réception du bordereau de mandats d'annulation - réduction, prise en charge d'un mandat d'annulation typé « mandat correctif », nature « Annulation mandat de rattachement » au compte 66112 (au compte 6611 en M22 et M31), en contrepartie du « compte de tiers » 1688 subdivisé.
- Ce mandat doit porter la référence du mandat de rattachement pris en charge sur l'exercice précédent au compte 66112 (au compte 6611 en M22 et M31).



MISSION DE DÉPLOIEMENT DE LA DÉMATÉRIALISATION

20/10/2022

Fiches Métier : ICNE à payer

Le flux PES V2 :

Mandat :

TRIPLET			Nature	Mode de règlement	Fonction	Opération	Tiers
Type de Bord	Type de pce	Nature de pce					
02	02	10	66112 (6611 en M22 et M31)	08 ou 11	À valoriser (sauf en M22 et M31)	Ne pas renseigner	Collectivité (ex : 23/09 commune) ou 20/07 trésorerie

Bloc RattachPiece	NatPceOrig	ExerRat	IdPceOrig	IdLigneOrig
	01	N	Ref du mandat en N	> ou = 1

B. Les ICNE dans la nomenclature M 832 (opérations d'ordre budgétaire)

Ce sont des opérations de rattachement d'ordre budgétaires se caractérisant par l'émission d'un mandat et d'un titre en N et d'un mandat et d'un titre en N+1.

B-1. Constatation des ICNE N

- Mandat typé « mandat d'ordre budgétaire » ; nature « Emprunt » comptabilisé au compte 6611 ; le compte de tiers proposé par l'application est le 580.
- Titre typé « titre ordre budgétaire » ; nature « Investissement » au compte 1688 ; le compte de tiers proposé par l'application est le 580.
- Saisir dans le lien « Rattachement Pièce » les références du mandat afin de permettre le rattachement des 2 pièces.

Les flux PES V2 :

Mandat :

TRIPLET			Nature	Mode de règlement	Fonction	Opération	Tiers
Type de Bord	Type de pce	Nature de pce					
01	03	04	6611	08 ou 11	Ne pas renseigner	Ne pas renseigner	Collectivité (ex : 23/09 commune) ou 20/07 trésorerie



MISSION DE DÉPLOIEMENT DE LA DÉMATÉRIALISATION

20/10/2022

Fiches Métier : ICNE à payer

Titre :

	TRIPLET			Nature	CodProd Loc	Fonction	Opération	Tiers
	Type de Bord	Type de pce	Nature de pce					
	01	03	02	1688	À valoriser	Ne pas renseigner	Ne pas renseigner	Collectivité (ex : 23/09 commune) ou 20/07 trésorerie

Bloc RattachPce	NatPceOrig	ExerRat	IdPceOrig	IdLigneOrig
	02	Ex N	Ref du MOB en N	> ou = 1

B-2. Contre passation des ICNE N en N+1

- Mandat typé « mandat d'ordre budgétaire » ; nature « investissement » comptabilisé au compte 1688.
- Le compte de tiers proposé par l'application est le 580.
- Titre typé « titre ordre budgétaire » ; nature « emprunt » au compte 6611 ; le compte de tiers proposé par l'application est le 580.
- Saisir dans le lien « Rattachement Pièce » les références du mandat afin de permettre le rattachement des 2 pièces.

Les flux PES V2 :

Mandat :

	TRIPLET			Nature	Mode de règlement	Fonction	Opération	Tiers
	Type de Bord	Type de pce	Nature de pce					
	01	03	02	1688	08 ou 11	Ne pas renseigner	Ne pas renseigner	Collectivité (ex : 23/09 commune) ou 20/07 trésorerie



MISSION DE DÉPLOIEMENT DE LA DÉMATÉRIALISATION

20/10/2022

Fiches Métier : ICNE à payer

Titre :

	TRIPLET			Nature	CodProd Loc	Fonction	Opération	Tiers
	Type de Bord	Type de pce	Nature de pce					
	01	03	04					
				6611	À valoriser	Ne pas renseigner	Ne pas renseigner	Collectivité (ex : 23/09 commune) ou 20/07 trésorerie

Bloc RattachPce	NatPceOrig	ExerRat	IdPceOrig	IdLigneOrig
	02	Ex N+1	Ref du MOB en N+1	> ou = 1